



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 167/2023
SÉANCE N° 7 DU 27 NOVEMBRE 2023

BUDGET TRANSPORTS - RECTIFICATION AMORTISSEMENT DES NATURES COMPTABLES 2125 ET 2138

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 21 novembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Christian Lefort (jusqu'à 20 h 07), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 28), Damien Richard (jusqu'à 21 h 40), Patrick Péniguel, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 22 et jusqu'à 20 h 18), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier, Antoine Caplan, Camille Pétron, Éric Paris (à partir de 18 h 42), Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul (jusqu'à 19 h 12), Kamel Oghi, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 21 h 05), Samia Sultani (jusqu'à 20 h 20), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20h 45), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Gérard Travers (à partir de 18 h 13), Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 39), Éric Morand (jusqu'à 20 h 52), Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 20).

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Jocelyne Richard, Annette Chesnel et Paul Le Gal-Huamé.

Étaient représentés

Christian Lefort a donné pouvoir à François Berrou (à partir de 20 h 07), Loïc Broussey a donné pouvoir à Camille Pétron, Marie Boissontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Caroline Garnier a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Marjorie François a donné pouvoir à Céline Loiseau, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Béatrice Ferron (à partir de 19 h 12), Christine Droguet a donné pouvoir à Lucie Chauvelier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Catherine Roy, Didier Pillon a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 21 h 05), Vincent D'Agostino a donné pouvoir à James Charbonnier, Julien Brocaïl a donné pouvoir à Louis Michel, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Pierre Besançon a donné pouvoir à Yannick Borde, Christelle Alexandre a donné pouvoir à Corinne Segretain, Dominique Gallacier a donné pouvoir à Anthony Roullier, Michel Paillard a donné pouvoir à Florian Bercault.

Nadège Davoust et Patrick Péniguel ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 29 novembre 2023.

N° 167/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2023

BUDGET TRANSPORTS – RECTIFICATION AMORTISSEMENT DES NATURES
COMPTABLES 2125 ET 2138

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles
L2121-29 et L5211-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant l'absence d'amortissement des comptes 2125 et 2138 du budget
transports,

Qu'un rattrapage doit donc être effectué à partir de l'exercice 2023,

Après avis de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La correction des amortissements des natures comptables 2125 et 2138 donnera
lieu, à partir de l'exercice 2023, aux écritures suivantes :

- annuité de 22 526 € (sur 20 ans) pour un montant initial de 450 522,11 €
sur la nature 2125,
- annuité de 148 644 € (sur 30 ans) pour un montant initial de 4 459 319,99 €
sur la nature 2138.

Article 2

Des crédits complémentaires seront inscrits lors de la décision modificative n° 1.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente
délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés,
quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul,
Chantal Grandière, Didier Pillon et Samia Sultani).

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231127-S07-CC-167-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Mise en ligne : 08-12-23